

L'ACILOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' *Dodaine* desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).
ON TRAITE A FORFAIT.

CHANSONS.

Un jeune Nivellois nous a communiqué, cette semaine, son « cahier de chansons », admirablement tenu, avec pages numérotées et table.

Bien que ce recueil ne nous ait pas fourni la moindre note folklorique, nous avons trouvé grand plaisir à le feuilleter, car nous y avons revu la plupart des chansons sentimentales, patriotiques et autres, qui forment le répertoire populaire.

On a maintes fois constaté le goût du peuple pour la complainte et pour la romance ; ce goût n'est pas près de disparaître et lorsqu'il nous arrive — assez fréquemment — d'entendre un ouvrier chanter, nous constatons toujours qu'il reste fidèle à ses vieilles amours ou que les productions nouvelles dont il a « enrichi » sa mémoire sont dignes des romances d'antan.

Il chante ou plutôt il estropie encore :

C'est la Catalane,
La belle gitane
Aux pieds de sultane,
Syrène à l'œil noir...

Mais je dois lui cacher ma flamme,
Car mon amour donne la mort !

Mon pauvre cœur, tu souffres en silence...

Pour toi (bis), je donnerais ma vie...

Je n'ai gardé dans mon malheur,
Que l'amitié d'une hirondelle...

Ne parle pas, Rose, je t'en supplie...

Allez au feu, souvenirs de jeunesse...

Cesser d'aimer serait deux fois mourir.

Notre vaisseau va quitter cette plage...

Viens, viens : la brise folle
Soupire doucement
Et ma nacelle vole
Plus vite que le vent.

Le bois est triste et solitaire...
Chrétiens, faites l'aumône...

Ma mère, qu'as-tu fait de ton pauvre petit ? (bis)
Sans toi, Julien, je dois mourir...

N'aimer qu'un jour
Ce n'est pas de l'amour.

Allons, mon cœur, nous avons fait un rêve ;
Eveillons-nous et tâchons d'oublier.

Il chante toujours *Les Montagnards* ; *Rappelle-toi ; Bonhomme* ; *Villers-la-Ville* ; *Va, petit mousse* ; *Le sarrau bleu* ; *Le Pont des soupirs* ; *Le « pauvre porion belge »* ; *Petit Jeanjean* ; *Doux rossignol* ; *Le Forgeron de la Paix* ; mais s'il connaît ses « classiques », il possède aussi les chefs-d'œuvre modernes et c'est lui qui, stylé par quelque *Paulus*, (1) nous a fait admirer *La Pigeonne* ; *Gambetta* ; *L'Omniabus* ; *Les Bretelles* ; *Il fait bien noir, mademoiselle* ; le « *tendre baiser dans les blés* », et ces remarquables refrains :

Que ma lèvre
A ta lèvre
Encore un soir se rise
Des chansons du passé (!)
Des éclairs de tes yeux (!!)...

Le rossignol, mignonne,
N'a pas encor chanté.

La tenant dans mes bras,
Celle que j'aimais tant,
Je lui disais tout bas :
« Mon cœur n'a que vingt ans. »

(1) Et par « les quarante chansons pour dix centimes ».

Achille, Achille, Achille,
Ah ! mon lapin, (ter)
M'en fais-tu faire de la bile ! (bis)
Achille, Achille, Achille,
Ah ! cré coquin, (ter)
Achille, Achille,
Méfie-toi de ton cousin ! !
Ah ! Laissez-moi verser une dernière larme ! (t)
Stroisy.

Les vi tchapia

ou béin

EL VI CEINSI ÈIÈ L' DJOUNE PIE.

1.
Djè vas vos chanter n' tchanson
D'ein ceinsi d' nos invirons,
Qu'a volu à soixante ans
Marier enn' fe dé quinze ans ;
Quand il a volu donner ses écus,
Vla çu qu'el d'joun' fe li z-a répondu :
Djè n'ai ni dandgi
Ni d' vous ni d' vos liards.
Allez vos couchi,
Il est béin trop tard !
Tous les vi tchapia (ter)
Sont toudi comm' ça.

2.
El ceinsi li-z-a d'mandé :
Mamzell', atez à marier ?
— Oi, dj' su à marier, ceinsi ;
Mais djè n' vu ni ein homm' trop vi.
Là qué dj' vas su quinge ans et d'mi,
Djè vu preinte ein homme aussi d'joun' qué mi.
Djè n'ai ni dandgi, etc...

3.
Si vos volez, mam'zelle Petit,
D'main vos marier avé mi,
Djè vos ach'trai ein bia manteau,
Ein caraco, ein bia fourreau ;
Djè vos frai pourrier des bellè botines,
Des belle godiche et des crinolines.
Djè n'ai ni dandgi, etc.

4.
Ah ! mam'zell', si vos volez,
Vos arez tout c' qu' vos vourez.
Dj'ai des vach', des bieu, des tch'faux,
Céinq bouni d' terr', deux châteaux ;
Et si vos volez vos marier demain,
Venez au notair' passer testamint.
Djè n'ai ni dandgi, etc.

5.
Mam'zell', vos m' chagrinez tout ;
Djè kwé que dj' déveirai fou.
— Dev'nez fou, en' dev'nez ni,
Pour mi vos stez béin trop vi.
— Si djè su trop vi, aimable mam'zell',
Mes pich' dé céinq francs sont pourtant béin belles.
Djè n'ai ni dandgi, etc.

JEAN-JOSEPH AL., (aveugle),
chanteur forain.
(Vers 1850).

Boîte du Journal.

A !!! — Polisson !

(1) Une couturière chantait cette « romance » dans une maison où elle travaillait « à la journée » ; au troisième couplet, le maître de la maison, agacé, arrive brusquement : « mais vers-la donc, ta larme, et liche-moi la paix ! » L'émotion de la pauvre fille fut telle qu'elle lui fit « verser sa larme » et abandonner sa besogne, au grand désespoir de madame.

Tableau d'honneur.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Messieurs,
Je prends la liberté de porter à votre connaissance le fait suivant :

Le mardi 27 mai, le cheval de M. Baude, boulanger, stationnait devant la porte d'un client, rue de Soignies, lorsque des marchands ambulants qui se trouvaient dans la rue se mirent à battre sur un tambour. Au premier roulement, le cheval s'emballa et dans une course folle menaçait d'écraser des enfants qui en ce moment étaient très nombreux. N'écoulant que son courage, et avec un sang-froid digne d'éloges, M^{lle} Louise Dumont se jeta résolument à la tête du cheval et réussit à tenir les guides avec une force dont on ne l'aurait pas crue capable, évitant ainsi des accidents, des malheurs peut-être dont M. Baude aurait été la cause bien involontaire.

Si je vous signale le fait, Monsieur le Rédacteur, c'est que pour la sécurité de tous il y a un réel danger de laisser tambouriner aux oreilles des chevaux à l'improviste, de même que nos rémouleurs grinçant un morceau d'acier sur leur meule pour attirer des clients.

Recevez, Messieurs, mes salutations empressées. A. D.

Toutes nos félicitations à M^{lle} Louise Dumont.

A DROITE & A GAUCHE.

Un commencement d'incendie, qui aurait pu occasionner des dégâts considérables, a éclaté, mardi dernier, vers 2 heures de l'après-midi, dans une des chambres de la demeure de Monsieur le Directeur de la *Métallurgique*, chaussée de Hal. Le feu, qui dévorait les tentures d'une fenêtre, fut aperçu par des passants, qui donnèrent l'alarme. En un clin d'œil, le personnel des ateliers — parmi lequel M. Louis Rousseau, entre autres, s'est courageusement comporté — se mettait en devoir de combattre l'incendie, qui fut rapidement éteint. Il était temps : le plancher, ainsi que plusieurs meubles, étaient devenus la proie des flammes. La cause de l'incendie est attribuée à la chaleur solaire concentrée sur les tentures par un miroir déposé sur la tablette de la fenêtre.

Les haies et les arbres fruitiers de nos jardins sont envahis, cette année, par une myriade de chenilles et, à maint endroit, on rencontre des arbustes entièrement dépouillés de feuilles. Vers la brune, on ne voit partout que des torches, imbibées de pétrole, allumées pour détruire les nids ; mais le fléau, toujours grandissant, résiste au feu et menace nos jardins d'un véritable désastre.

Pour en atténuer les effets, il serait bon d'appliquer, dans toute leur rigueur, les règlements édictés sur l'échenillage.

Les vélocipédistes de Nivelles ont profité des vacances de la Pentecôte : les uns se sont rendus dimanche à Namur par chemin de fer et ont fait, de là, une longue excursion par Dinant et les Ardennes ; les autres ont été jusqu'à Hal en suivant le canal depuis Ronquières. Cette dernière excursion a été marquée par un accident qui n'a pas eu, heureusement, de suites fâcheuses : la roue d'un vélocipède ayant heurté un piquet qui se trouvait le long du chemin de halage, vélocipède et vélocipédiste ont été précipités dans le canal. Heureusement, notre concitoyen, qui est un excellent nageur, en a été quitte pour un bain forcé.

Est-il vrai que, lors du dernier concours de tir, des balles soient passées au-dessus de la butte et qu'un ouvrier qui se trouvait sur une campagne voisine ait entendu deux projectiles siffler à ses oreilles?

On ferait bien de s'assurer exactement du degré de sécurité que présentent les parabolles, afin d'éviter de fâcheux accidents.

Chez le colporteur. — Un client qui sort :

— Comme ce vent du Nord est ennuyeux !

Un autre client qu'on rase :

— Est-ce que c'biessè-là n'prêtné ni què l'vint est du Nord? I fait n'biche à couper in tch'fau in deux.

Lundi dernier, lendemain de la Pentecôte, c'était la promenade traditionnelle des Acloets à Bois-Seigneur-Isaac. Cette ancienne coutume voit, d'année en année, diminuer le nombre de ses fidèles; autrefois, c'était par centaines que l'on comptait les Acloets qui accompagnaient le corps de musique quittant la ville vers sept heures du matin et, jusqu'au soir, la route de Hal présentait un coup d'œil animé. Aujourd'hui, plus de musique; lundi, malgré un riant soleil et un temps favorable, les Acloets se sont rendus en bien petit nombre à l'ancienne kermesse et après-midi on ne rencontrait plus que quelques rares promeneurs sur la chaussée.

Une autre coutume qui se perd, c'est celle qu'avaient contractée de vieux Nivellois qui, le samedi avant la Pentecôte, passaient la nuit dans les estaminets de la route de Hal, depuis *Vas-y-Vir* jusqu'à l'*Estation*, pour assister à l'interminable défilé des pèlerins se rendant à Hal en chantant ou en priant à haute voix.

Où sont-ils, vos vieux compagnons, M. Dewamme?

On a distribué en ville, cette semaine, de remarquables prospectus débutant ainsi :

ELLES SONT ARRIVÉES : QUOI?

LES 20,000 MARMITES ÉMAILLÉES

et se terminant par cette phrase :

« Le directeur de l'émaillerie avertit les clients qu'il n'a aucun employé roulant en ville avec des marchandises. »

Extraits de l'Almanach de Liège de 1817, sous la rubrique : *Préceptes généraux de santé.*

DE CE QUI PEUT CAUSER LA SURDITÉ.

S'endormir en sortant de table,
Ou par une autre extrémité,
Faire un rude travail avec activité,
Et l'ivresse, autre excès non moins déraisonnable,
Feront venir la surdité.

DE L'ENROUEMENT.

Anguilles et fruits crus, rhum, huile et vieilles noix,
Rendent rauque une belle voix.

POUR LES PALPITATIONS DE CŒUR.

Prenez de l'eau de mélisse distillée, elle guérit la palpitation de cœur et empêche le vomissement.

Les Pouïes.

Au villatche, les chakinnes à cause de pouïes arrivent pus souvint qu'o' n'pinse. Tenez, perdez deux vigins, comme les ciens què dj' vos parlou co l'semaine passée : les maisos èyè les djardins sont tout conte de iun l'autre; is ont chacun-un trinte, quarante pouïes, mettonnes; au dbout d'in p'tit temps, tout ça est si bi mêlé inchenne, qu'i n'a pus l' diàle à s'ertrouver.

Quand les djardins couminchont à pousser, les pouïes sont tout fère ranch'nant dans les parcs èyè si o'n'astou ni là à continuer pou les incachi, i n'a ni n'p'tite sémence à scapper.

Adon, o s' met in colère, o' prètné què c'est les pouïes de l'auto èyè si o-n-a l' malheur d'invoï in tchi à leurs trousses, el vigin couminche à berdeller.

O m' disou qu'in boïn nu quand on a d'ainsi des pouïes qui vos embêtont, c'est de lzes brider ou putout, comme o dit souvint, d' leu fè djouer de l' gawe. Vlà comme i faut vos y prinde : vos perdez

Le Cercle Musical est allé à son tour, mercredi soir, féliciter M. Declercq de son beau succès et lui donner une sérénade.

L'herbe haute et épaisse qui croît sur les pelouses du square de la gare de l'Est promet une abondante récolte de foin, pourvu que le temps reste favorable.

C'est le cas de rappeler ici la devise : *utile dulci, l'utile à l'agréable.*

Nécrologie.

M. Léopold TAMIGNEAUX et sa famille viennent d'être cruellement frappés par la mort de Mademoiselle Maria-Julia-Ghislaine TAMIGNEAUX, décédée à Nivelles, le 25 mai 1890, à l'âge de 14 ans et 5 mois.

Nous sympathisons à la douleur des malheureux parents, déjà si durement éprouvés, il y a à peine un an, par la mort de leur fils ARTHUR.

Judi dernier ont eu lieu au milieu d'un grand concours de monde, les funérailles de dame Joséphine LETROYE, veuve de M. Desiré HARGOT, décédée à Nivelles dans sa 77^e année.

Madame Victor DEVILLE, née Eugénie-Gertrude HAIRIET, est décédée à Gand, le 26 mai 1890, à l'âge de 64 ans.

Nous présentons à la famille Deville, qui a laissé à Nivelles les meilleurs souvenirs, nos sincères compliments de condoléances.

M. Xavier Lambert, décoré de la croix civique de 2^{me} classe, qui occupa pendant longtemps la ferme *Del Saulx*, est décédé, mardi dernier, à l'âge de 90 ans.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la nombreuse famille du défunt.

FOLKLORE.

El fin voleur.

FAUFE.

Il avou in coup in p'tit courdani qui dmèrou avé s' mère.

In bia djou, il ont interpris 'n' querelle inchenne èyè il ont tout rvindu pou deux plaquettes.

Ça fait qu'i n'avinnent què chacun-un- 'n' plaquette; il est-st-évoïe avé ça.

I rinconte enne binde de voleurs; i li dmandont : « lus què vos d'allez? »

I dit : « Dj'ai interpris 'n' querelle avé m' mère èyè nos avons tout rvindu pou deux plaquettes. »

Là dsus, i li-z-ont dmandé pou d'aller fé l' fin voleur avé ieuus èyè i sont voïe voler d'in costé à l'auto.

Quand il a ieu ramassé branmin des liards, il est-st-évoïe à s' maiso.

Es mame li dit : « Comment! Vos stez rvènu? »

— « Woye; dj'ai in moncha d' liards, man. »

I donne des liards à s' mère èyè s' mère va au boutique.

El mayer el rinconte : « Pouqué c' què vos n' vènez pus dmander? » dit-st-i.

— « Pa c' què dj'ai des liards », dit-st-elle.

— « Eiusquè vos avez ieu ces liards-là? »

— « C'est m' garçon qui a fait l' fin voleur. »

— « Eh bi, s'i sait fé l' fin voleur d'ainsi, vos li direz s'i n'a ni l' tchévau du mayer demain au matin, qu'i sara pindu. »

El mère est-st-évoïe in brèyant à s' maiso èyè elle

saquants pwés sètches, et vos faites passer au trévié in filé, in fzant in noeud à in d'bout, tout pareïe què les couturières; adon, à l'auto vos aloï in p'tit baston de l' longueur de vo dwegt èyè vos tapez les pwés par ci par là dsus vos parcs.

S'i vi n' pouïe, elle avale el pwé avé l' filé; mais l' baston arrête à s' bêtche, èyè adon vos d'in vii iun d' dallatche : el pouïe pouïe couminche à taper dsus l' baston avé n' patte; quand elle est scanse dé c' tellàle, elle ercouminche avé l'auto, si bi qu' vos dirt v'raimint in homme qui djoue de l' gawe. Il est facile à comprendre què les pouïes, si biesses qu'elles sont, n'ervront pus après n' farce parèie. Ervèriz co, vous, à leu place?

Il a co aute chose, quand les pouïes es' mêlont inchenne : elles vont punre à l' maiso du vigin l'aussi bi qu'à l' leur, èiusqu'elles se plaignent l' mèieux; comme dé djusse, ça n'est ni ragaiyant d'al'ver des pouïes pou l'z-autes.

In djou n' cinsière s'avou aperçu qu'elle né rascoudou pus tant d'ieux què dans l' temps èyè qu' toutes ses pouïes passinnet l'haïe du pré pou d'aller s' pourmèner èyè punre à l' cinse du vigin. Elle appelle

a dit à s' garçon s'i n'avou ni l' tchévau du mayer demain au matin, qu'i s'arou pindu.

— « Avez co sté fè rouler vo langue? » dit-st-i à s' mère.

Ça fait què l' mayer a mis twès hommes pou vè s' tchévau : i d'avou mis iun dsus l' selle; i d'avou iun qui l' ténou pa l' bridde èyè l'auto el ténou pa l' queue.

El fin voleur, li, i s'é va buchi à l'uche.

Il ont dmandé : « Quiss là? »

— « C'est mi; djè vi vè l' tchévau avé vous autes. »

Il avou 'n' boutèie de dourmant; i leu-z-a fait bwère enne goutte : ça fait qu'i-z-astinne indourmis tous les twès.

El mayer arrive au matin : « Ey adon! vos avez lèi prinde em' tchévau, vous autes? »

I d'a iun qui respond : « Non fait, djè su co dsus, mi. » L'auto respond : « Djè l'ai co pa l' bridde. » —

« Èyè mi, djè l'ai co pa l' queue, » dit-st-i l'auto.

El fin voleur avou fait tui l' selle au plafond avé des courdes; il avou coupé l' bridde què l'auto n'avou pus qu' les rênes dins s'main; adon, i li z-avou coupé s' queue à ras du cu. »

Ça fait què l' lendmain, el mayer rinconte co l' mère :

— « Ey adon, vo garçon a ieu m' tchévau. »

— « Woye. »

— « Demain, s'i n'a ni les djambons du curé, i sara pindu. »

Ça fait què l' mère est-st-évoïe in brèyant delé s' garçon :

— « Vos avez co fait rouler vo langue, hon? »

El mère qui brèyou sans responde.

— I n' faut ni braire avé ça; nos n'astons ni gèné avé si wèr de chose. »

Ça fait qu' les djambons astinnet dans l' tchéminé du curé. El fin voleur avou mis des crochets t'alintour de li pou pinde les djambons; ça fait quand il a ieu les djambons t'alintour de li, il est tcheu dans l' maiso.

El curé a intindu du brù : il est-st-arrivé. Em-nomme s'avou tout nwèrci, li.

El curé li dmande : « Quoi s' què vous vnez ici faire? »

— « Je vous viens apporter du lard. »

— « Va-t-en au pus perfond d' l'enfer avec ton lard. »

— « Ouvrez-moi la porte. »

Ça fait què l' fin voleur est foutu l' camp avé les lards du curé.

El lendmain, l' mayer rinconte co s' mère :

— « Est-ce qu'il a ieu les lards du curé? »

— « Woye, » dit-st-elle.

— « Vos li direz s'i n'a ni l' bourse du curé dmâin au matin, qu'i sara pindu. »

Ça fait què l' mère est co rvoïe in brèyant delé s' garçon :

— « Vo avez co fait rouler vo langue, hon? »

El mère qui brèyou sans responde.

— « I n' faut ni braire avé ça; nos n'astons ni gèné avé si wèr de chose. »

I s'é va dins l'égliche par nûte èyè i s'habie à prêtè; adon, il sonne el grosse cloque; ça fait què l' curé est-st-arrivé : em-nomme astou dsus l'auto :

« Quois' què vous vnez ici faire? » dit-st-i l' curé.

— « Je vous viens chercher pour jouer d' la gloïre de Dieu, èyè i faut prend' tout vo' argent avec. »

Ça fait què l' curé est-st-évoïe à l' curre, li; i dit à s' servante :

« C'est iun qui m' vient chercher pour jouer d' la gloïre de Dieu. M'a dit qu'i fallait que j' prend' tout mon argent avec. »

El servante s'a mi à braire, ielle, in dzant qu'elle

ieune de ses fies, enn' gamine de dix douze ans, èyè elle lé met d' faction dins l' pré pou r'téni les pouïes. Cè-s-d'astou iun d' posse amûsant! Etou l'effant d'a ieu rade es' doudou. I fallou pourtant survéi les pouïes, i n'avou ni à dire èyè l-z-impètchi d' passer à l'haïe.

In tout cachant in moi pou s' desquertchi de c' corvée-là, elle vvé dins l' pré in pourcha qu'o li-z-avou mis n' tchenolle.

— Bi, dit-st-elle, pusqu' met ça au cou des pourchas pou les impètchi d' passer à l'haïe, pouqué c' qu'o n' frou ni l' même à les pouïes?

Èyè l'aussi rade elle coud saquants p'tits bastons à l'haïe èyè avé l' laine de s' tricot, in d'aloïant twé inchenne, elle couminche à fè des p'tites tchenolles; adon, ieune à ieune, elle atrape toutes les pouïes qu'elle sait avwèr èyè elle leu passe à testoutes el tchenolle qu'elle vénou d'indvinter.

Malheureus'mint, les traus qu'il avou à l'haïe astinnet trop grands pou les tchenolles èyè les pouïes ont co passé comme dévant. Mais tout l' même, i fallou co què c' n'effant euche de l'idée, pou daller sondgi à in plan parèie!

CLIPOTIA.

n'arou pus nus liards. Mais l' curé li dit :
 « Il a co 'n' bourse dins l'armoire. »
 Mais l' fin voleur, li, il l'ascoutou, li, delé l'uche.
 Quand il a ieu vu que l' curé arrivon avé s' bourse, il
 est-st-voïe se rmette à l'églieche. I li dmande :
 « Est-c' qué vous avez tout vot' argent avec? »
 I respond : « Oui, » l' curé.
 El fin voleur dit :
 « Non, vous avez co n' bourse dins l'armoire. »
 Ça fait que l' curé est-st-ervoie à l' curé. I dit à s'
 servante :
 « Vous voyez bien qu' c'est la vérité : i m'a dit qu'il
 avait co n' bourse dins l'armoire. »
 Ça fait que l' fin voleur monte su l' guerni d' l'églie-
 che avé l'curé; i met l' curé dins-n-in satche.
 El clerc arrive au matin pou sonner à messe; il
 intind du brù; i dmande : « Qui s' qu'est là? » El
 curé li respond : « C'est mi; je jue de la gloire de
 Dieu. »
 — « Woyel Vos stez bi là; vous stez là comme in
 pourcha dins-n-in satche.... »
 Le récit de la dernière épreuve imposée au « fin
 voleur », contient des détails un peu grossiers; aussi
 me suis-je empressé, en les entendant, « d'ach'ter in
 pit tchi d' deux liards éyé de rveni dsu s' queue. »
 Conté par M. Albert Chapelain, âgé de 54 ans.
 G. WILLAME.

Congrès dramatique du Royal Lion belge.

Lundi dernier, à 10 heures du matin, la séance
 plénière du Congrès dramatique organisé par le Cer-
 cle Royal le Lion Belge, a été tenue dans la salle
 des mariages de l'Hôtel-de-Ville de Liège. Nous em-
 pruntons à la Meuse, le compte-rendu de cette séance :
 Au début, MM. Scheen, pour le français, et Hanquet, pour le
 wallon, dans un travail très-écourté, font rapport sur les réunions
 des sections séparées.
 Immédiatement après, M. Houtain, au nom d'un groupe de
 congressistes, dépose la proposition suivante :
 « Considérant que, pour arriver à une solution sérieuse et
 raisonnée de la seconde question soumise au congrès, il y a
 lieu de procéder à un remaniement des règlements des con-
 cours dramatiques; considérant que le temps fixé pour la durée
 du Congrès est trop restreint pour atteindre le résultat voulu;
 l'assemblée s'ajourne à une date à fixer ultérieurement. Elle
 émet le vœu de voir le Cercle le Lion Belge procéder à l'élabo-
 ration d'un projet de règlement de concours conçu dans le
 sens des modifications proposées dans les sections séparées. Ce
 projet serait transmis aux Sociétés adhérentes pour avis et
 observations. Le projet sera modifié et enfin adopté par le
 Congrès réuni à nouveau et deviendra obligatoire pour les
 concours organisés par les Sociétés participantes ».
 Cette proposition est admise, sauf abstention du Caveau Lié-
 geois.

D'autre part, l'assemblée décide de faire siens les vœux formu-
 lés par le Lion Belge et qui sont les suivants :
 1° Suppression du système actuel des primes dites « Encourage-
 ment à l'art dramatique » et application d'un système analogue
 à celui en usage pour l'exécution des cantates (prix de Rome) au
 Palais des Académies, à Bruxelles.
 2° Tenu d'un registre matricule, au chef-lieu de la province,
 des Sociétés dramatiques, noms de chacun des exécutants et
 obligation, pour les concours futurs, de n'admettre que les exé-
 cutants figurant à cette matricule depuis au moins un an.
 3° Disqualification des amateurs : A) Faisant de l'art drama-
 tique dans un but de lucre; B) de ceux qui auront joué dans un
 même théâtre, à bureaux ouverts, au moins cinq fois dans le
 même hiver, hormis le cas où l'amateur jouerait gratuitement au
 profit d'œuvres philanthropiques pour lesquelles il y a un Comité
 de surveillance institué.

4° Obligation imposée par l'Etat, la province et les communes
 de n'accorder de subsides qu'à la condition que les concours se-
 ront institués en vue de favoriser la représentation des pièces
 d'auteurs belges.

L'assemblée aborde enfin l'examen de la 4^{re} question : Quels
 sont les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la représenta-
 tion des pièces d'auteurs belges?

La parole est donnée à M. Van Laethem, vice-président du
 Cercle royal l'Union dramatique et philanthropique de Bruxelles
 et auteur dramatique, qui, se basant sur l'autorité de M. Henri
 Delmotte, réclame contre le système actuel des primes. Ce rap-
 port fait grande impression et est longuement applaudi.

M. Cornet présente également un remarquable travail sur la
 question. Il s'attaque surtout aux défauts du Comité de lecture,
 défectuosité qui font que des pièces primées font parfois
 fiasco, alors que des œuvres refusées obtiennent grand succès. Il
 revendique, pour les œuvres dramatiques, les antichambres du
 théâtre régulier, le rôle de faire juger par le public lui-même les
 pièces nouvelles belges par deux représentations publiques obli-
 gatoires, avec constitution d'un Comité au chef-lieu provincial,
 etc.

M. Gustave Thiriart, pour le wallon, préconise, entre autres
 choses, la création d'un théâtre wallon local.

Le Congrès se sépare après diverses observations en fixant
 provisoirement au 15 août une nouvelle réunion.

Logogriphe.

Sur six pieds adjectif,
 Et sur cinq substantif.

Je suis dans un tableau, avec ou sans ma tête;
 En été on me cherche ici bas, homme ou bête;
 Et, saute un de mes pieds, je me trouve souvent
 Approuvé par le sage et blâmé du gourmand.

Solution de l'anagramme :

DAMIER, ARMIDE.

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 24 AU 31 MAI 1890.

NAISSANCE. — Jeanne-Julia-Gh. Dal.
 MARIAGES. — Hyppolyte-Joseph-Victor-Gh. Glautier,
 25 ans, ouvrier menuisier, avec Rosa-Marie-Victorine-Gh.
 Keups, 25 ans, sans profession. — Léon-Eugène-Gh. Bonnet,
 32 ans, commis-rédacteur au ministère des Travaux publics,
 avec Marie-Antoinette-Gh. Lecomte, 23 ans, sans profession.
 — Vital Charlier, 27 ans, tourneur en bois, avec Colette
 Lacoste, 40 ans, cabaretière.
 DÉCÈS. — Joseph-Gh. Oriens, 70 ans, cordonnier, veuf
 de Marie-Adele Dulière, époux de Caroline Scholas, décédé
 h⁴ de la Batterie. — Maria-Julia-Gh. Tamigneau, 44 ans,
 sans profession, décédée rue de Charleroi. — Antoine Lebon,
 22 ans, tourneur en fer, décédé rue Roblet. — Joséphine-
 Gh. Letroye, 74 ans, cultivatrice, veuve de Pierre-Joseph-
 Désiré Hargot, décédée hameau du bois de Nivelles. —
 Philippine-Joséphine Saintenoy, 87 ans, sans profession,
 veuve de Norbert Goffaut, décédée h⁴ de la Batterie. —
 François-Xavier Lambert, 90 ans, veuf de Florence-Joseph
 Ledrus, décédé h⁴ de Charleroi. — Angèle Deppe, 47 ans,
 sans profession, décédée avenue de la nouvelle église. —
 1 enfant au-dessous de 7 ans.

La Rédaction de l'Acot désire se pro-
 curer un exemplaire de l'Armonaque de
 Sougnies eiet des alintours pou 1887
 (1^{re} année). — Braine-le-Comte, imprimerie
 Lelong, successeurs Zeck et fils.
 Cet exemplaire serait payé trois fois sa
 valeur.

Étude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

Le jeudi 5 juin 1890, à 2 heures, chez M. Ph. Ber-
 nier, au Café de la Régence à Nivelles, les dits
 notaires adjudgeront définitivement

le Moulin à grains

dit du **Ripain**, situé à Tubise, porté à la modique
 somme de 10,000 francs.

A vendre de la main à la main :

Une belle Maison de Maître

située **rue de Soignies à Nivelles**, com-
 prenant au rez-de-chaussée 2 salons et salle à man-
 ger très bien décorés, antichambres, cuisine, laverie
 et office; au 1^{er} étage, 7 chambres et cabinet d'aisan-
 ce; au second, six pièces et 3 mansardes pour domes-
 tiques; grand escalier et deux escaliers de service,
 vastes greniers et caves à provisions et à vins avec
 nombreux caveaux, cour, jardin d'agrément au fond
 duquel se trouvent de vastes dépendances ayant accès
 dans l'impasse Bléval par une porte cochère et se
 composant de buanderie, remises, salle de bain, caves
 à charbon et à provisions, citerne à eau de pluie.

L'eau de la ville et le gaz y sont installés.
 Pour visiter cette propriété et obtenir tous rensei-
 gnements, s'adresser au dit Notaire.

A Vendre :

JOLIES MAISONS OUVRIÈRES

de bon rapport, avec jardin, sises au centre de
 la ville. — Grandes facilités de paiement.
 S'adresser au dit notaire.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Un bloc de Terrains à Bâti,

situés à Nivelles, avenue du **Moulin Delfosse**,
 d'une contenance superficielle de **83 ares 40**
centiares.

Pour les conditions, s'adresser audit notaire.

A la Charcuterie Bruxelloise

Rue St-Jean (près de l'église St-Nicolas).

Tous les jours de la semaine, **viande fraîche**
 et SPÉCIALITÉ de **tête de veau** à la vinaigrette.
Saindoux 1^{re} qualité, sans sel, 1 franc la livre.
Graisse de cuisine à 60 centimes la livre.
Bouillon. (125)

Tous les jours **glace brute natu-**
relle, et sur commande, glaces à la vanille, au
 café, aux framboises, etc. TOUTS LES DIMANCHES GLACES
 PAR PORTIONS CHEZ HYERNAUX, PATISSIER, GRAND'PLACE.

Etude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

Vente publique D'UN BEAU

Mobilier, Argenteries et Vins.

Le lundi 2 juin et jours suivants, à 1 heure précise
 de relevée, à la requête des héritiers de M. H. Lisart,
 en la mortuaire de ce dernier, place Bléval, à Nivelles.
 Pour le détail et l'ordre de la vente, voir aux affiches.

A LOUER

Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppe, à Nivelles, occupée antérieu-
 rement par M. Verelst.

Jouissance immédiate.

Pour les conditions, s'adresser en l'Etude du dit
 notaire. (91)

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS
 Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE. (85)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Madame C. BOGAERTS,

32, RUE DU MIDI, 32, CAFÉ DE L'UNION,
 — BRUXELLES. —

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX. (122)

La maison avec écurie

occupée par J.-B. Vanderbeck, boulevard de l'Hôpi-
 tal, ainsi que PLUSIEURS PETITES MAISONS dans
 l'impasse, sont à louer.

S'adresser rue des Canoniers, 2.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,

Grand'Place, 17, NIVELLES.

SAISON D'ÉTÉ 1890.

Pardessus demi-saison	depuis frs 14,75
Costumes pour hommes	» » 12,00
» » enfants	» » 3,75
Pantalons	» » 4,75
Gilets fantaisie	» » 5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES. (80)

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

EDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 48,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par
 douze versements mensuels de fr. 8,60. (55)

HAUTAIN FRÈRES,

FAUBOURG DE MONS, NIVELLES.

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès
 vernissés pour canalisations, égouts, courbes, rac-
 cords, syphons, sterispitten et vases de latrines ordi-
 naires et à syphons : le tout provenant des meilleures
 fabriques. (115)

A vendre d'occasion, un **vélo** modéré,
 monté sur billes. — Prix modéré.

S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur,
 48, Nivelles. (107)

GRAND'PLACE
A
NIVELLES

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES
DE
VULCAIN

ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,

Grillages, Chenils, Falsanderles.

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

pour ce qui concerne la serrurerie, poterie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr.	1,60
» verte, » » » »	»	1,75
» mauve, » » » »	»	2,00
» blanche, » » » »	»	2,50
Boîte brune, » » » »	»	1,75
» mauve, » » » »	»	2,00
» blanche, » » » »	»	2,50
» avec ruban, » » » »	»	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c^m la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.** (76)

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims (86)

Matériaux de Construction

A VENDRE :

20 sommiers en chêne, 20 châssis avec vitrages et bascules, 20 portes de toutes dimensions y compris deux portes cochères, 60 mètres cubes de bois de chêne de 1^{re} qualité, tels que linteaux, bois à brûler. — Pierres, seuils, pavements, rouleaux, crèches, pavés, etc.

Une magnifique façade en pierre pour chalet ou maison de campagne.

S'adresser à M. Henri LORIA, entrepreneur de travaux publics à Nivelles-Est. (110)

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, (en face de la rue du Béguinage). (77)

HOLOFFE-DUBOIS

MAÇON-ENTREPRENEUR

Eoulevard des Arbalétriers, Nivelles.

CARREAUX ET PAVÉS CÉRAMIQUES
pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.

Pavés en grés de Loupoigne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE BOOM ET D'HENNUTÈRES.

BRIQUES DE TUBIZE POUR PAREMENTS.

BRIQUES RÉFRACTAIRES.

CHAUX-CIMENTS, PLÂTRES & POILS BATTUS.

Pavements en ciment comprimé.

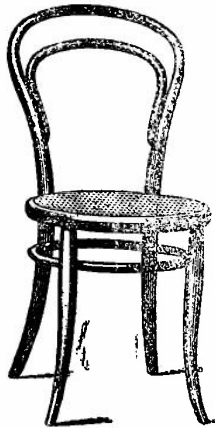
Tuyaux, Coudes, Embranchements, Syphons,
Vases de latrine en grés vernissés. (105)

Dépôt de paillassons de toutes dimensions
à des prix exceptionnellement avantageux.

R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSIER-GARNISSEUR

7, rue de Soignies, Nivelles.



Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

Spécialité

DE
CHAMBRES FUNÈRES

Élégante légère solide

CHAISE

VIENNOISE

Prix : 6 FRANCS. (93)

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de Bruxelles à Nivelles. (86)

A VENDRE OU A LOUER :

Grange, rue de Bruxelles; grande **Maison**, rue S^{te} Anne et plusieurs petites **Maisons**.

S'adresser à M^{me} Huet-Lisart. (79)

L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES

A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres

Grilles d'entourage, Caveaux de famille,

CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.

Bureaux : 65, Grand'Place, à NIVELLES. (83)

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER

GOUTEZ LE BON TABAC et les fins cigares de **JEAN SCHOLTUS**

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles. (120)

A L'ABONDANCE

PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc. (84)

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles. (84)

JOSEPH ALBERTELLA

VITRIER-ENCADREUR

Ancien chef ouvrier de François Schwarz
RUE DE BRUXELLES, 49, NIVELLES.

Magasin de glaces argentées, étamées et pour vitrage. — Vitraux d'églises, de salons, de bureaux, etc. — Verres mousselines, encadrements de tous genres. — Entreprise de serres et toitures vitrées. — Panes en verre, mastie.

Travail soigné. — Prix modéré. (116)

Voulez-vous être bien habillé au goût du jour
Adressez-vous chez **F. ROMBOUTS**

PROFESSEUR DE COUPE ET COUPEUR DIPLOMÉ

RUE SAINTE GERTRUDE, 18, NIVELLES.

En examinant sérieusement et avec un peu d'attention, les TISSUS ainsi que les VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS de cette maison, on reconnaît de suite combien ces produits sont supérieurs, comme qualité, comme coupe et comme fini à tout ce qui se vend ailleurs.

Pourquoi payer ailleurs 50 francs pour un costume, lorsque vous pouvez avoir le même sur mesure, en belle cheviot anglaise, garantie pure laine, au prix de 38 francs ?

PANTALONS, haute nouveauté anglaise, vendus partout 25 et 28 francs, au prix incroyable de 16 et 18 francs.

Costumes pour hommes de 11,50 à 28 francs.
» pour enfants depuis 4,50.

Choix considérable de pantalons.
Coupez expérimenté, M. ROMBOUTS donne toute garantie à sa nombreuse clientèle. Aucun vêtement n'est livré s'il n'est entièrement du goût de l'acheteur.

Une simple visite aux magasins vous permettra d'apprécier les avantages réels que vous pouvez y trouver. (118)

PRIX FIXE.